

Les avortements chez la jument

Quelle déception ! Votre jument vient d'avorter et vous cherchez, à juste titre, quelle peut en être la cause. Les raisons des avortements dans l'espèce équine sont multiples et souvent mal connues. La réalisation d'examen complémentaires permet d'élucider la cause de l'avortement dans 3 cas sur 4 ; sans ces examens, le chiffre tombe à 1 sur 2. Il y a donc un risque pour que vous ne sachiez jamais exactement pourquoi votre jument a perdu son poulain...

Qu'est-ce exactement qu'un avortement ?

La gestation de la jument dure en moyenne 11 mois (320 à 365 jours). Le terme « avortement » est en principe réservé à une expulsion du fœtus (non viable ou mort) et de ses enveloppes avant le 300ème jour de gestation. Le terme « prématurité » correspond à un poulainage entre le 300ème et le 320ème jour de gestation (le fœtus est viable). On parle quelquefois de « mort embryonnaire précoce » pour les avortements avant le 40ème jour de gestation.

Rappel : les annexes ou enveloppes fœtales sont les tissus situés entre le fœtus et l'utérus maternel. Elles protègent le fœtus et assurent ses fonctions vitales (respiration, nutrition, excrétion). Ce sont le placenta, l'amnios (poche des eaux), le liquide amniotique et le cordon.



Y a-t-il des symptômes typiques ?

Il est possible qu'une jument avorte sans manifester aucun signe clinique, surtout en début de gestation. Un éleveur attentif observera peut-être un manque d'appétit et un abattement passagers. Dans les effectifs importants, au pré, les juments qui avortent se tiennent souvent à l'écart du groupe.

En revanche, un écoulement à la vulve ou sur les cuisses de la jument et/ou un gonflement prématuré de la mamelle (plus de 6 semaines avant la date présumée du terme) sont toujours des signes d'alerte.

Quelles sont les causes possibles d'avortement ?

Les avortements infectieux représentent environ un avortement sur deux.

- Parmi les bactéries, ce sont essentiellement les streptocoques et les colibacilles (bactéries de l'environnement) qui sont mis en cause, plus rarement les entérobactéries et les staphylocoques. Les bactéries parviennent au fœtus et à ses annexes par le sang ou le plus souvent par la vulve puis le col utérin.
- Les avortements d'origine mycosique (par des champignons de type *Aspergillus* par exemple) sont rares chez la jument.
- Les avortements d'origine virale sont essentiellement dus au virus de la rhinopneumonie (EHV1). Le virus se transmet par voie respiratoire, par contact avec un avorton ou un placenta infectés ou par le milieu extérieur contaminé (par exemple, un box de poulainage mal désinfecté). L'artérite virale et l'anémie infectieuse sont rarement responsables d'avortement en France.

Les avortements infectieux se traduisent par un épaississement et des zones de coloration anormale du placenta. Les avortements bactériens se produisent entre le 5ème et le 11ème mois de gestation, alors que les avortements mycosiques ou viraux se produisent plutôt en fin de gestation (autour du 10ème mois).

Les avortements non infectieux ont plusieurs origines :

- Les malformations du cordon ombilical sont la 1ère cause d'avortement non infectieux : la principale malformation est un cordon ombilical trop long, qui risque de se tordre et de bloquer la circulation sanguine en direction du fœtus.
- Les gestations gémellaires sont responsables d'un avortement non infectieux sur 4. La période d'avortement se situe alors préférentiellement entre le 8ème et le 9ème mois de gestation. Deux théories expliquent l'avortement gémellaire : les échanges nutritionnels entre la mère et les fœtus seraient insuffisants du fait d'un manque de surface au niveau du placenta ou les fœtus développeraient des réactions immunologiques (rejet) l'un contre l'autre.
- Les malformations congénitales du fœtus entraînent des avortements plus ou moins tardifs en fonction de la gravité des anomalies.
- Les anomalies du placenta (placenta mal vascularisé, déchiré, décollé, insuffisamment développé) sont à l'origine d'échanges mère/fœtus insuffisants. Les avortements se situent vers le 6ème mois de gestation.
- Les juments présentant une fibrose de l'endomètre ont trois fois plus de risque d'avorter que celles dont l'endomètre est intact. La raréfaction des structures glandulaires de l'endomètre diminue probablement les échanges placentaires au point de ne plus assurer la croissance du fœtus.
- L'ingestion de certaines plantes (sorgho), médicaments (corticoides, anthelminthiques) ou polluants (nitrites, nitrates, composés ammoniacaux) et certaines carences (sélénium, iode) peuvent également expliquer des avortements.

Que faire si ma jument avorte ?

Le plus simple est de contacter un vétérinaire, qui, selon les circonstances, indiquera la marche à suivre. C'est évidemment la répétition des avortements dans un effectif au cours de la saison ou chez une même jument sur plusieurs saisons de suite qui est la plus inquiétante.

Avant l'arrivée du vétérinaire :

- Isoler la jument, les infections représentant 50% des causes d'avortement.
- Placer l'avorton et les enveloppes (s'ils sont retrouvés) dans des sacs plastiques solides étanches.
- En cas de suspicion d'intoxication, prélever des échantillons d'eau ou d'aliments suspects.
- N'administrer aucun traitement local ou général anti-infectieux avant que le vétérinaire ne procède à un écouvillonnage intra-utérin.

Le vétérinaire :

- Achemine au laboratoire, le plus rapidement possible, l'avorton et les enveloppes. Si le transport n'est pas possible, il est possible qu'il procède à une autopsie du fœtus sur place (dans un local facilement désinfectable). Il prélèvera en particulier des échantillons de poumon, de foie, de rate et de placenta (au niveau des lésions si elles sont visibles).
- Réalise un écouvillonnage intra-utérin.
- Effectue une prise de sang sur la jument.

Le recueil des commémoratifs (âge de la jument, stade de gestation, antécédents gynécologiques, traitements médicaux récents...) et l'examen des annexes déterminent généralement le type d'avortement (infectieux/non infectieux). Le diagnostic de laboratoire permet de conclure, avec plus ou moins de certitude, pour les avortements infectieux (certitude dans le cas de la rhinopneumonie, probabilité en cas de bactéries ou de champignons).

Les avortements chez la jument

Si un avortement d'origine infectieuse est suspecté dans un élevage, la priorité absolue est d'éviter l'apparition de nouveaux cas : isoler la jument suspecte jusqu'à la confirmation des résultats, désinfecter box et matériel et effectuer un vide sanitaire d'au moins 3 semaines.

Une jument qui avorte a-t-elle besoin d'un traitement ?

Les avortements non infectieux et les avortements d'origine virale ne nécessitent pas de traitement, seulement un temps de repos de l'appareil génital. Les avortements consécutifs à des gestations gémellaires doivent être surveillés de près en raison des risques de rétention placentaire et d'infections utérines qui y sont associés.

En revanche, les infections dues à des germes bactériens ou à des mycoses doivent être traitées sérieusement, par des antibiotiques (précisés selon les résultats d'un antibiogramme) ou des antifongiques administrés localement par irrigation utérine pendant 4 à 5 jours. En cas de métrite, on y associe des lavages utérins et éventuellement des antibiotiques par voie générale.

Que faire pour éviter un avortement ?

- Faites pratiquer précocement un diagnostic échographique de gestation par votre vétérinaire, qui saura vous conseiller sur la marche à suivre en cas de gestation gémellaire.
- Eviter tout facteur de stress (changement de lieu, transport, changement alimentaire...) et un exercice physique excessif, surtout en fin de la gestation.
- Installer la poulinière sur le lieu du poulinage au moins un mois avant la date prévue du terme, le temps qu'elle développe une immunité adaptée à l'environnement.
- Vermifuger et vacciner la jument (en particulier contre la rhinopneumonie) au cours de la gestation selon un programme instauré par votre vétérinaire.
- Fournir une alimentation adaptée en quantité et en qualité à la gestation.
- Toujours consulter le mode d'emploi d'un médicament pour vérifier si son administration à des femelles gestantes ne serait pas contre-indiquée.
- Maintenir les juments gestantes dans de bonnes conditions d'hygiène pour limiter les risques de contamination microbienne (boxes ou stabulations régulièrement curés, etc...) et ne JAMAIS faire vous-même des palpations vaginales chez les juments pleines.
- Ne pas hésiter à appeler le vétérinaire en cas de signes suspects (écoulement vulvaire, gonflement précoce des mamelles, fièvre...). Un examen complet et une échographie permettront d'évaluer les signes vitaux du fœtus et les éventuelles anomalies du placenta (type épaissement). Dans certains cas, la mise en place rapide d'un traitement adapté permet d'éviter l'avortement.

Selon un bilan du laboratoire de pathologie équine de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) en 2011, portant sur 1822 avortons (40 à 300 jours de gestation) autopsiés entre 1986 et 2009, la cause de l'avortement a pu être déterminée dans 75% des cas, avec la répartition suivante :

- Cause infectieuse : 48%
- Cause non infectieuse : 27%
- Cause indéterminée : 25%